



*Communiqué de presse
16 mars 2016*

Développer l'attractivité francilienne Rencontres pour l'économie et l'emploi

Jean-François Carencu, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a mobilisé, ce jour, un certain nombre d'acteurs de l'économie francilienne pour échanger sur les formidables opportunités qui s'offrent à l'Île-de-France en termes d'économie et d'emploi. « *Ces rencontres pour l'économie et pour l'emploi sont l'occasion, pour nous tous, d'être les acteurs de notre avenir et de promouvoir l'emploi dans notre région* » a affirmé Jean-François Carencu en clôture de ces rencontres.

La mobilisation au cœur de ces rencontres

Dans le cadre de cette première rencontre et autour de Patrick Bernasconi, président du Conseil économique social et environnemental (CESE), les directeurs franciliens de la DRFIP, de la Direccte, de l'Urssaf, de Pôle Emploi et de la BPI France, les chefs d'entreprises, les organisations professionnelles et les experts sont venus échanger sur les mesures mises en place par l'État pour renforcer l'attractivité économique de la France.

Ces mesures mises en place par le gouvernement (dispositif de suramortissement, mesures pour l'embauche d'un salarié, déclaration sociale nominative, prime Embauche PME...) ont pour objectif non seulement de renforcer notre attractivité mais aussi d'améliorer la compétitivité, et de développer l'emploi.

Les différents acteurs ont pu échanger sur les opportunités économiques dont bénéficient les entreprises de la Région, qui contribuent à l'emploi, lors de trois tables rondes sur les thèmes de *l'embauche, la formation et 10 ans d'opportunités et d'investissements en Île-de-France*.

Une région francilienne dont l'attractivité est grandissante

Le soutien actif de l'État qui passe par la création et la mise en place de toutes ces mesures doit permettre aux quelque 313 000 TPE et PME franciliennes d'asseoir leur dynamisme pour conforter le rang international de la région francilienne. Véritable locomotive de l'économie française, l'Île-de-France occupe la 2^e place européenne pour les investissements étrangers.

Ce dynamisme économique est appelé à s'amplifier, car les nombreux chantiers du Grand Paris s'accélèrent, ce qui représente autant d'opportunité de croissance et de développement

pour les entreprises franciliennes, grâce à des investissements publics sans précédent. Parmi ces projets, on peut citer :

- la création de 4 lignes de métro express et le développement de l'actuel réseau de transport ;
- l'aménagement de nouveaux quartiers autour des futures gares ;
- la construction de 70 000 logements par an ;
- les travaux liés aux transitions énergétique et numérique.

La Chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France, estime à 100 milliards d'euros les investissements progressivement injectés dans l'économie francilienne. Les études prospectives évaluent, par ailleurs, à plus de 165 000 postes les besoins en recrutement dans le secteur du BTP pour répondre aux seuls besoins liés au développement du réseau de transport et à la transition énergétique.

Sous l'impulsion de Jean-François Carenco, tous les services de l'État se mobilisent pour « *l'emploi, la formation, le développement, qui ne forment qu'un seul et même sujet* » en promouvant toutes ces mesures qui sont autant de leviers au service de la croissance et de l'emploi.

Les mesures phares au profit des entreprises

- *Le Pacte de responsabilité et de solidarité.*
- *Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)*
- *L'amortissement supplémentaire sur les investissements industriels.*
- *BPI France, la banque publique d'investissement.*
- *Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR)*

Liste des documents téléchargeables sur

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

- Le passage à la déclaration sociale nominative (DSN) se prépare maintenant.
- L'embauche PME : jusqu'à 100 % remboursé sur les cotisations patronales.
- Pour les TPE et PME : les aides de l'État en faveur de l'emploi et des entreprises en Île-de-France.
- Métropole : panorama des mesures pour l'emploi de Pôle Emploi.
- Les jeudis de l'emploi par Pôle Emploi.
- La déduction exceptionnelle en faveur de l'investissement productif de la DRFIP.
- Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) de la DRFIP.
- Offre de services digitale Pôle Emploi Île-de-France.

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>